



PROJET D'AMENDEMENT ISO 4000-1:2001/DAmD 2

ISO/TC 31/SC 3

Secrétariat: **AFNOR**

Début de vote:
2006-04-05

Vote clos le:
2006-09-05

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières —

Partie 1:

Pneumatiques (série millimétrique)

AMENDEMENT 2

Passenger car tyres and rims —

Part 1: Tyres (metric series)

AMENDMENT 2

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ICS 83.160.10

[ISO 4000-1:2001/DAmD 2](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2>

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.

To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 4000-1:2001/DAmD 2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 2 à l'ISO 4000-1:2002 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 3, *Pneus et jantes de voitures particulières*.

— *Partie 1 : Pneumatiques (série millimétrique)*

[ISO 4000-1:2001/DAmD 2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4000-1:2001/DAmd 2

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2>

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières —

Partie 1:

Pneumatiques (série millimétrique)

AMENDEMENT 2

4.1.5 Tableau 1 – Code de diamètre nominal de jante

Ajouter les nouveaux codes de diamètre nominal de jante 24, 25 et 26 au Tableau 1. Le nouveau tableau est le suivant :

Tableau 1 — Code de diamètre nominal de jante

Code de diamètre nominal de jante	Diamètre nominal de jante, D_r mm
10	254
12	305
13	330
14	356
15	381
16	406
17	432
18	457
19	483
20	508
21	533
22	559
23	584
24	610
25	635
26	660

Annexe C (normative)

Ajouter un tableau C.3 – Capacité de charge des pneumatiques en fonction de la pression de gonflage pour des vitesses supérieures à 160 km/h.

Tableau C.3 — Ajustement de la pression de gonflage en fonction de la vitesse
(Ajuster la pression en fonction de la charge appliquée)

VITESSE DU VEHICULE (km/h)	SYMBOLE DE VITESSE						
	S	T	U	H	V	W	Y
170	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %		
180	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 4 %	
190		+ 13 %	+ 13 %	+ 13 %	+ 13 %	+ 4 %	
200			+ 13 %	+ 13 %	+ 13 %	+ 8 %	+ 4 %
210				+ 17 %	+ 17 %	+ 13 %	+ 4 %
220					+ 17 %	+ 17 %	+ 4 %
230					+ 17 %	+ 21 %	+ 8 %
240					+ 17 %	+ 25 %	+ 13 %
250						+ 25 %	+ 17 %
260						+ 25 %	+ 21 %
270						+ 25 %	+ 25 %
280							+ 25 %
290							+ 25 %
300							+ 25 %

NOTE La pression de gonflage basée sur la charge et la vitesse ne doivent être inférieures aux valeurs suivantes :

Vitesse	≤ 160 km/h	> 160 km/h
Pression	140 kPa	180 kPa

Exemples de calcul de pression de gonflage minimale nécessaire

Exemple 1 – Condition de forte charge

Tyre : P305/45R17 109Y

Capacité de vitesse du véhicule : 270 km/h

Charge maximale du véhicule par pneu : 1 030 kg (100 %)

- Pression de gonflage nécessaire basée sur la charge = 240 kPa
- Augmentation en pourcentage de la pression de gonflage basée sur la vitesse = 25 %
(from Adjustment table for Y rated tire at 270 km/h)

(d'après la table d'ajustement pour un pneu de symbole de vitesse Y à 270 km/h)
- $P_{f(L,V)} = 240 \text{ kPa} + 25 \% (240 \text{ kPa}) = 300 \text{ kPa}$
- $P_{(\text{min inf})}$ pour une vitesse 270 km/h = 180 kPa
- Choisir la plus grande valeur de pression de gonflage ($P_{f(L,V)}$ ou $P_{(\text{min inf})}$) selon les valeurs indiquées ci-dessous : 300 kPa

Dans les conditions de forte charge, on choisit la pression de gonflage choisie après ajustement en fonction de la charge et de la vitesse.

[ISO 4000-1:2001/DAMd 2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-90511b7c15a9/iso-4000-1-2001-damd-2)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-90511b7c15a9/iso-4000-1-2001-damd-2)

[90511b7c15a9/iso-4000-1-2001-damd-2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-90511b7c15a9/iso-4000-1-2001-damd-2)

Exemple 2 – Conditions de faible charge

Tyre : P305/45R17

Capacité de Vitesse du véhicule : 270 km/h

Charge maximale du véhicule par pneu : 618 kg (60 %)

- Pression de gonflage nécessaire basée sur la charge est 110 kPa en utilisant la méthode suivante :

(Charge actuelle / Charge maximale basée sur l'indice de charge)^{1.538} × Pression correspondant à l'indice maximal de charge du pneu (LI)

NOTE 1.538 est l'inverse du coefficient de pression ISO 0.65

(618 kg / 1 030 kg)^{1.538} × 240 kPa = 110 kPa
- Augmentation en pourcentage de la pression de gonflage basée sur la vitesse = 25 %

(d'après la table d'ajustement pour un pneu de symbole de vitesse Y à 270 km/h)
- $P_{f(L,V)} = 110 \text{ kPa} + 25 \% (110 \text{ kPa}) = 138 \text{ kPa}$
- $P_{(\text{min inf})}$ pour une vitesse de 270 km/h = 180 kPa

- e) Choisir la plus grande valeur de la pression de gonflage ($P_{f(L,V)}$ ou $P_{(min inf)}$) selon les valeurs indiquées ci-dessus : 180 kPa

Dans les conditions de faible charge, on choisit la valeur minimale de pression de gonflage.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4000-1:2001/DAmD 2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/63dc5d20-c7b3-4f8f-9853-06e54e9b724e/iso-4000-1-2001-damd-2>